

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00493 Numéro SIREN : 317 306 116 Nom ou dénomination : SO RO DIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2019 sous le numéro de dépôt 456



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SORODIS

1, rue des Chardonnets
ZAC de la Grange
41204 ROMORANTIN LANTHENAY

S.A.S. au capital de 1 000 000 €
R.C.S. BLOIS 317 306 116

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2017 au 30 Juin 2018

Certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	54 582 418	19 341 679	35 240 739	37 679 206
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	951 860	138 732	813 128	813 395
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	138 732	138 732		267
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 989 141	19 202 947	29 786 194	32 371 311
TERRAINS	7 454 112	1 713 063	5 741 049	5 970 817
CONSTRUCTIONS	32 266 590	10 540 894	21 725 695	23 358 826
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 071 569	4 892 092	2 179 477	2 863 519
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 196 869	2 056 896	139 973	178 148
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 641 416		4 641 416	4 494 498
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 186 007		1 186 007	908 462
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 402 033		1 402 033	1 232 140
PRETS	281 091		281 091	273 290
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	561 344		561 344	869 666
ACTIF CIRCULANT	13 769 349	83 066	13 686 283	13 514 518
STOCKS ET EN-COURS	8 132 542		8 132 542	7 953 857
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	34 553		34 553	29 580
MARCHANDISES	8 097 989		8 097 989	7 924 276
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	54 750		54 750	48 603
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 923 795	83 066	2 840 728	3 000 293
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	450 921	83 066	367 855	355 372
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 472 873		2 472 873	2 644 921
CREANCES DIVERSES (3)	1 336 718		1 336 718	1 628 047
DISPONIBILITES	1 015 687		1 015 687	540 350
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	305 856		305 856	343 366
TOTAL GENERAL	68 351 768	19 424 746	48 927 022	51 193 725
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 168 262	348 840
(3) Dont à plus d'un an			199 730	217 272



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 814 686	4 915 672
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	10 461	10 461
RESERVES	3 705 210	2 992 543
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	3 605 210	2 892 543
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 099 014	912 667
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 814 686	4 915 672
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	19 520	
PROVISIONS POUR RISQUES	19 520	
DETTES (1)	43 092 815	46 278 052
DETTES FINANCIERES (2)	33 143 911	37 016 393
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	32 025 185	35 538 346
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 118 726	1 478 047
DETTES D'EXPLOITATION	9 223 784	8 330 021
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 183 235	5 479 237
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 735 337	2 609 233
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	305 211	241 550
DETTES DIVERSES	659 771	852 955
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	141 896	206 953
AUTRES DETTES DIVERSES	517 875	646 001
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	65 347	78 682
TOTAL GENERAL	48 927 022	51 193 725
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	27 353 778 15 739 036	30 952 647 15 325 405
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	962 818	917 587



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	82 372 662	81 664 559
VENTES DE MARCHANDISES	80 120 352	79 219 894
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	943 514	1 003 409
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	81 063 867	80 223 303
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	75 496	76 516
REPRISES SUR PROVISIONS	10 665	118 540
TRANSFERTS DE CHARGES	316 899	425 889
AUTRES PRODUITS	905 733	820 309
CHARGES D'EXPLOITATION	79 625 172	79 124 343
ACHATS DE MARCHANDISES	62 184 703	61 540 698
VARIATION DES STOCKS	(173 712)	(433 610)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	155 052	143 702
VARIATION DES STOCKS	(4 972)	6 939
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 433 943	5 888 693
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 655 173	1 573 359
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 889 730	5 748 733
CHARGES SOCIALES	1 646 364	1 593 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 771 006	2 887 451
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	21 924	16 285
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	19 520	
AUTRES CHARGES	26 440	158 590
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 747 489	2 540 215
PRODUITS FINANCIERS	24 062	45 865
PARTICIPATIONS	5 544	3 778
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 383	18 397
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 841	21 584
REPRISES SUR PROVISIONS		1 607
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	292	498
CHARGES FINANCIERES	972 525	873 722
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	972 525	873 722
RESULTAT FINANCIER	(948 463)	(827 857)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 799 026	1 712 358



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	184 310	269 039
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	184 310	264 956
REPRISES SUR PROVISIONS		4 082
CHARGES EXCEPTIONNELLES	369 707	680 366
SUR OPERATIONS DE GESTION	342 945	475 785
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	25 062	204 581
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 700	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(185 397)	(411 327)
PARTICIPATION DES SALAIRES	205 361	205 010
IMPOTS SUR LES BENEFICES	309 254	183 354
<i>Total des produits</i>	<i>82 581 034</i>	<i>81 979 463</i>
<i>Total des charges</i>	<i>81 482 020</i>	<i>81 066 796</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 099 014	912 667
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	62 967	62 967
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 525	3 777
Charges financières concernant les entreprises liées	4 250	3 206

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur des fonds commerciaux : aucune dépréciation n'a été détectée sur ces valeurs, leurs valeurs actuelles étant supérieures à leurs valeurs nettes comptables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 02/07/1994	55 990
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	951 860			951 860
Immobilisations corporelles	48 905 463	187 322	103 643	48 989 142
Immobilisations financières - titres	2 443 080	194 955	25 062	2 612 972
Immobilisations financières - créances	2 051 419	292 604	315 579	2 028 444
	54 351 822	674 881	444 285	54 582 419

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	138 465	267		138 732
Immobilisations corporelles	16 534 151	2 772 439	103 643	19 202 947
	16 672 616	2 772 706 (*)	103 643	19 341 679
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 441 057		
. dégressive		329 950		
. exceptionnelle		1 700		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		19 520		19 520
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	71 808	21 924	10 666	83 067
	71 808	41 444 (*)	10 666 (*)	102 587
(*) Dont :				
. exploitation		41 444	10 666	
. financier		-	-	
. exceptionnel		-	-	

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige salarial.

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. Le Galec constate le bien fondé des griefs et entend utiliser toutes les voies juridiques à sa disposition. Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière .

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	287 600
Dotation aux amortissements théoriques	55 133
Cumul des amortissements théoriques	234 315
Valeur nettes	53 285

Redevances

Afférentes à l'exercice	62 967
Cumulées	263 758
Restant à payer:	
. à mois d'un an	60 946
. de un à cinq ans	4 541
. à plus de cinq ans	-
. total	65 487

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	2 876
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 028 444	1 168 262	860 182
Acomptes versés sur commandes	61 750	61 750	
Créances d'exploitation	2 916 795	2 772 585	144 210
Créances diverses	1 336 718	1 281 198	55 521
Charges constatées d'avance	305 856	305 856	
	6 649 564	5 589 652	1 059 912

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CING ANS	A PLUS DE CING ANS
Concours bancaires courants (*)	992 419	992 419		
Emprunts bancaires (1)	31 032 767	3 852 990	14 662 617	12 517 160
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 118 726	1 027 563	91 163	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 223 784	9 140 945		82 839
Dettes diverses	659 772	659 772		
Produits constatés d'avance	65 348	65 348		
	43 092 816	15 739 037	14 753 780	12 599 999

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 29 600

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 292 959

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 808 762

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 885 212

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	76 349 201	3 771 151	80 120 353
- Production vendue	872 429	71 085	943 514
	<u>77 221 630</u>	<u>3 842 237</u>	<u>81 063 867</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	25
- Employés	<u>209</u>
	243

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 285 441 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement (renouvellement dans le magasin), de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 328 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention commerciale accordée	342 000	-
Cessions immobilisations corporelles	-	11 000
Cessions immobilisations financières	25 062	173 310
Pénalités et amendes	945	-
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	1 700	-
	369 707	184 310

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	82 839
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	122 522
	205 361

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société SORODIS fait partie du groupe d'intégration fiscale composé de la société mère SO.LOGN'FINANCES, de la société SOLOGNE VOYAGES, de la société L'ALBARON et d'elle-même, sociétés filles. Ce groupe a opté en date du 26 juin 2002 pour le régime de l'intégration fiscale à effet du 1^{er} juillet 2002.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	475 953
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 166 699
	309 254

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	29 281
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	43 085

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 31 032 767 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 8 876 131 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 901 317	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	11 872 683	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 600 000	1 600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1,5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2,5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;

- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 334 000 €

Entreprises liées	LIEES L'ALBARON	LIEES SOLOGNE FINANCES	LIEES SOLOGNE VOYAGES	LIEES SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	-	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 119 772	-	55 775	10 461
Créances diverses	-	1 085 970	-	-
Autres créances d'exploitation	54 906			
Emprunts et dettes financières divers	-	506 133	324 341	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	1 824	37 535
Autres dettes d'exploitation	36 000	-	-	-
Dettes diverses	342 000	-	-	-
Produits de participation	-	-	-	-
Autres produits financiers	5 196	-	277	52
Charges financières	-	2 895	1 355	-
Subvention commerciale accordée	342 000	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 655 641	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 578
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Capitaux propres autres que le capital	- 4 562	9 332	30 075
Quote-part du capital détenu	99.89%	100%	99.99%
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 119 772	55 775	10 461
Cautions & avals donnés	2 672 917	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	5 579 009	648 401	19 679
Résultat du dernier exercice clos	212	1 157	12 706
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2018	30/06/2018	30/06/2018

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SO.LOGN FINANCES

1, rue des Chardonnnes

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

R.C.S. : BLOIS 442 374 401

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SO RO DIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1 Rue des Chardonnnes
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
317 306 116 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 1 099 014,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 099 014,36 euros

A titre de dividendes 300 000,00 euros

Soit 120 euros par action

Le solde 799 014,36 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 4 404 224,94 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 240 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 299 760 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

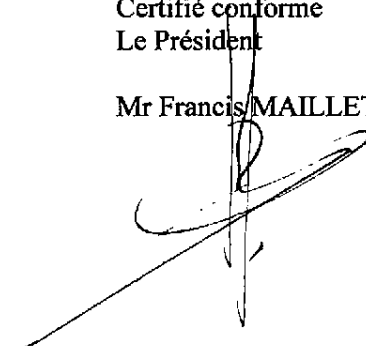
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2015	/	2 500	/	/
30/06/2016	102 500 €	2 500	82 €	102 418 €
30/06/2017	200 000 €	2 500	160 €	199 840 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 13 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Mr Francis MAILLET





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Grefte

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €
1, rue des Chardonnnes
BP 40245
41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX
RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

1, Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SORODIS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

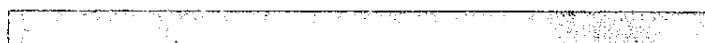
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

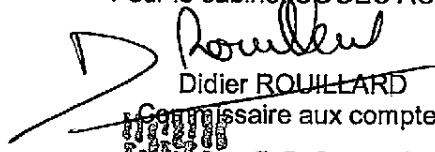
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, Le 27 novembre 2018
Pour le cabinet SOGEC AUDIT


Didier ROULLARD
Commissaire aux comptes
 **SOGECAUDIT**

Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 433 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	54 582 418	19 341 679	35 240 739	37 679 206
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	951 860	138 732	813 128	813 395
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	138 732	138 732		267
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 989 141	19 202 947	29 786 194	32 371 311
TERRAINS	7 454 112	1 713 063	5 741 049	5 970 817
CONSTRUCTIONS	32 266 590	10 540 894	21 725 695	23 358 826
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 071 569	4 892 092	2 179 477	2 863 519
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 196 869	2 056 896	139 973	178 148
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 641 416		4 641 416	4 494 498
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 186 007		1 186 007	908 462
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 402 033		1 402 033	1 232 140
PRETS	281 091		281 091	273 290
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	561 344		561 344	869 666
ACTIF CIRCULANT	13 769 349	83 066	13 686 283	13 514 518
STOCKS ET EN-COURS	8 132 542		8 132 542	7 953 857
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	34 553		34 553	29 580
MARCHANDISES	8 097 989		8 097 989	7 924 276
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	54 750		54 750	48 603
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 923 795	83 066	2 840 728	3 000 293
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	450 921	83 066	367 855	355 372
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 472 873		2 472 873	2 644 921
CREANCES DIVERSES (3)	1 336 718		1 336 718	1 628 047
DISPONIBILITES	1 015 687		1 015 687	540 350
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	305 856		305 856	343 366
TOTAL GENERAL	68 351 768	19 424 746	48 927 022	51 193 725
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 168 262	348 840
(3) Dont à plus d'un an			199 730	217 272



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 814 686	4 915 672
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	10 461	10 461
RESERVES	3 705 210	2 992 543
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	3 605 210	2 892 543
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 099 014	912 667
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 814 686	4 915 672
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	19 520	
PROVISIONS POUR RISQUES	19 520	
DETTES (1)	43 092 815	46 278 052
DETTES FINANCIERES (2)	33 143 911	37 016 393
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	32 025 185	35 538 346
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 118 726	1 478 047
DETTES D'EXPLOITATION	9 223 784	8 330 021
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 183 235	5 479 237
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 735 337	2 609 233
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	305 211	241 550
DETTES DIVERSES	659 771	852 955
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	141 896	206 953
AUTRES DETTES DIVERSES	517 875	646 001
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	65 347	78 682
TOTAL GENERAL	48 927 022	51 193 725
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	27 353 778 15 739 036	30 952 647 15 325 405
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	962 818	917 587



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	82 372 662	81 664 559
VENTES DE MARCHANDISES	80 120 352	79 219 894
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	943 514	1 003 409
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	81 063 867	80 223 303
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	75 496	76 516
REPRISES SUR PROVISIONS	10 665	118 540
TRANSFERTS DE CHARGES	316 899	425 889
AUTRES PRODUITS	905 733	820 309
CHARGES D'EXPLOITATION	79 625 172	79 124 343
ACHATS DE MARCHANDISES	62 184 703	61 540 698
VARIATION DES STOCKS	(173 712)	(433 610)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	155 052	143 702
VARIATION DES STOCKS	(4 972)	6 939
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 433 943	5 888 693
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 655 173	1 573 359
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 889 730	5 748 733
CHARGES SOCIALES	1 646 364	1 593 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 771 006	2 887 451
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	21 924	16 285
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	19 520	
AUTRES CHARGES	26 440	158 590
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 747 489	2 540 215
PRODUITS FINANCIERS	24 062	45 865
PARTICIPATIONS	5 544	3 778
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 383	18 397
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 841	21 584
REPRISES SUR PROVISIONS		1 607
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	292	498
CHARGES FINANCIERES	972 525	873 722
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	972 525	873 722
RESULTAT FINANCIER	(948 463)	(827 857)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 799 026	1 712 358



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	184 310	269 039
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	184 310	264 956
REPRISES SUR PROVISIONS		4 082
CHARGES EXCEPTIONNELLES	369 707	680 366
SUR OPERATIONS DE GESTION	342 945	475 785
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	25 062	204 581
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 700	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(185 397)	(411 327)
PARTICIPATION DES SALAIRES	205 361	205 010
IMPOTS SUR LES BENEFICES	309 254	183 354
<i>Total des produits</i>	<i>82 581 034</i>	<i>81 979 463</i>
<i>Total des charges</i>	<i>81 482 020</i>	<i>81 066 796</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 099 014	912 667
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	62 967	62 967
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 525	3 777
Charges financières concernant les entreprises liées	4 250	3 206

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur des fonds commerciaux : aucune dépréciation n'a été détectée sur ces valeurs, leurs valeurs actuelles étant supérieures à leurs valeurs nettes comptables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 02/07/1994	55 990
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	951 860			951 860
Immobilisations corporelles	48 905 463	187 322	103 643	48 989 142
Immobilisations financières - titres	2 443 080	194 955	25 062	2 612 972
Immobilisations financières - créances	2 051 419	292 604	315 579	2 028 444
	54 351 822	674 881	444 285	54 582 419

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	138 465	267		138 732
Immobilisations corporelles	16 534 151	2 772 439	103 643	19 202 947
	16 672 616	2 772 706 (*)	103 643	19 341 679
(*) Dont dotation : . linéaire		2 441 057		
. dégressive		329 950		
. exceptionnelle		1 700		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		19 520		19 520
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	71 808	21 924	10 666	83 067
	71 808	41 444 (*)	10 666 (*)	102 587
(*) Dont : . exploitation		41 444	10 666	
. financier		-	-	
. exceptionnel		-	-	

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige salarial.

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. Le Galec constate le bien fondé des griefs et entend utiliser toutes les voies juridiques à sa disposition.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	287 600
Dotation aux amortissements théoriques	55 133
Cumul des amortissements théoriques	234 315
Valeur nettes	53 285

Redevances

Afférentes à l'exercice	62 967
Cumulées	263 758
Restant à payer: . à mois d'un an	60 946
. de un à cinq ans	4 541
. à plus de cinq ans	-
. total	65 487

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	2 876
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 028 444	1 168 262	860 182
Acomptes versés sur commandes	61 750	61 750	
Créances d'exploitation	2 916 795	2 772 585	144 210
Créances diverses	1 336 718	1 281 198	55 521
Charges constatées d'avance	305 856	305 856	
	6 649 564	5 589 652	1 059 912

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	992 419	992 419		
Emprunts bancaires (1)	31 032 767	3 852 990	14 662 617	12 517 160
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 118 726	1 027 563	91 163	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 223 784	9 140 945		82 839
Dettes diverses	659 772	659 772		
Produits constatés d'avance	65 348	65 348		
	43 092 816	15 739 037	14 753 780	12 599 999

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 29 600

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 292 959

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 808 762

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 885 212

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	76 349 201	3 771 151	80 120 353
- Production vendue	872 429	71 085	943 514
	<u>77 221 630</u>	<u>3 842 237</u>	<u>81 063 867</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	25
- Employés	<u>209</u>
	243

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 285 441 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement (renouvellement dans le magasin), de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 328 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention commerciale accordée	342 000	-
Cessions immobilisations corporelles	-	11 000
Cessions immobilisations financières	25 062	173 310
Pénalités et amendes	945	-
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	1 700	-
	369 707	184 310

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	82 839
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	122 522
	205 361

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société SORODIS fait partie du groupe d'intégration fiscale composé de la société mère SO.LOGN'FINANCES, de la société SOLOGNE VOYAGES, de la société L'ALBARON et d'elle-même, sociétés filles. Ce groupe a opté en date du 26 juin 2002 pour le régime de l'intégration fiscale à effet du 1^{er} juillet 2002. La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	475 953
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 166 699
	309 254

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	29 281
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	43 085

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 31 032 767 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 8 876 131 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 901 317	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	11 872 683	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 600 000	1 600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1,5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2,5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;

- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 334 000 €

Entreprises liées	LIEES L'ALBARON	LIEES SOLOGNE FINANCES	LIEES SOLOGNE VOYAGES	LIEES SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	-	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 119 772	-	55 775	10 461
Créances diverses	-	1 085 970	-	-
Autres créances d'exploitation	54 906			
Emprunts et dettes financières divers	-	506 133	324 341	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	1 824	37 535
Autres dettes d'exploitation	36 000	-	-	-
Dettes diverses	342 000	-	-	-
Produits de participation	-	-	-	-
Autres produits financiers	5 196	-	277	52
Charges financières	-	2 895	1 355	-
Subvention commerciale accordée	342 000		-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 655 541	E.J.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 578
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Capitaux propres autres que le capital	- 4 562	9 332	30 075
Quote-part du capital détenu	99.89%	100%	99.99%
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 119 772	55 775	10 461
Cautions & avals donnés	2 672 917	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	5 579 009	648 401	19 679
Résultat du dernier exercice clos	212	1 157	12 706
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2018	30/06/2018	30/06/2018

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SO.LOGN FINANCES

1, rue des Chardonnnes

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

R.C.S. : BLOIS 442 374 401

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.